



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 3 janvier 2018 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Luc Guérin, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Roy Catto, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2018-01-001

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2018-01-002

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-01-003

2B-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-01-004

2C-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017 CONCERNANT LE BUDGET 2018 ET LE PTI

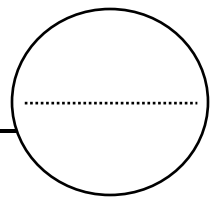
Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2017 concernant le budget e le PTI soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-01-005

4A-ADOPTION DU RÈGLEMENT NO.310 CONCERNANT LES TARIFS 2018

- Considérant que le conseil municipal du Village de Hemmingford a adopté, en date du 19 décembre 2017, un budget pour l'année financière 2018 qui prévoit des recettes égales aux dépenses qui y figurent;
- Considérant que l'adoption d'un budget nécessite l'établissement de taux de taxes foncières générales et la taxe pour la quote-part de la Sûreté du Québec de même que des tarifs relatifs aux compensations pour les services municipaux pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018;
- Considérant que la municipalité a choisi d'établir annuellement les modes de paiements;
- Considérant que le présent règlement amende les tarifs fixés par les règlements précédents sur les compensations pour services municipaux;
- Considérant qu' une entente a été signée pour la répartition des frais d'exploitation du service de loisirs fourni par le comité municipal du Centre récréatif et de la bibliothèque communautaire de Hemmingford avec le Canton de Hemmingford et ceci au prorata de la population, soit 70% pour le Canton de Hemmingford et 30% pour le Village de Hemmingford et que les coûts de cette entente seront imposés à même le taux de taxe foncière générale;
- Considérant qu' une entente a été signée pour la répartition des frais d'exploitation du service pour la protection contre les incendies avec le Canton de Hemmingford et ceci au prorata de la population, soit 70% pour le Canton de Hemmingford et 30% pour le Village de Hemmingford et que les coûts de ces ententes seront imposés par un tarif fixe annuel;
- Considérant qu' avis de motion, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné le 5 décembre 2017 par Howard Silverman, conseiller;
- Considérant qu' un projet de règlement a été présenté à la séance régulière du 5 décembre 2017 ;
- Considérant que certains taux ont été modifiés avec une hausse minimale du taux par rapport au projet de règlement ;

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement que le Conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement 310 tel que déposé.

ADOPTÉE

2018-01-006

4B - TARIF D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES

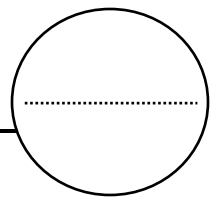
- Attendu que conformément à l'article 981 du Code municipal, le conseil peut décréter par résolution un taux d'intérêt qui s'applique à toutes les créances impayées;
- Attendu que le taux d'intérêt sur arrérages pour l'année 2018 était établi à 15 % par année ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers que le taux d'intérêt sur les arrérages pour l'année 2018 demeure à 15% par année.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2018-01-007

4C - ADOPTION RÈGLEMENT NO. 311 – RÉVISANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX SUITE À L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 5 NOVEMBRE 2017

- Considérant que suite à l'élection municipale du 5 novembre 2017, la Municipalité a l'obligation de réviser le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, conformément aux dispositions des articles 10, 11 et 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ;
- Considérant qu' un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Lucie Bourdon lors de cette même séance du 5 décembre 2017 ;
- Considérant que la présentation du projet de règlement a eu lieu à la séance régulière du 5 décembre 2017 ;
- Considérant que la nouvelle version du règlement est identique à celle en vigueur auparavant ;
- Considérant que les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées ;
- Considérant qu' une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard (2) deux jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal ;

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'adopter règlement no.311 règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux du Village de Hemmingford, et ce, sans changement, suite à l'élection municipal du 5 novembre 2017.

ADOPTÉE

2018-01-008

4D – AUTORISATION DE PAIEMENT – QUOTE-PART 2018 DE LA MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Sur proposition de Lucie Bourdon, conseillère, il est résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

Que ce Conseil autorise le paiement de la facture de la MRC des Jardins-de-Napierville représentant la quote-part de la municipalité du Village de Hemmingford pour l'année 2018 au montant de 25 968.21\$, payable de la façon suivante :

- 8 656.07\$ au plus tard le 15 janvier 2018 ;
- 8 656.07\$ au plus tard le 15 avril 2018 ;
- 8 656.07\$ au plus tard le 15 juillet 2018 ;

Que cette dépense soit imputée aux dépenses de fonctionnement tel que prévu au budget de 2018.

ADOPTÉE

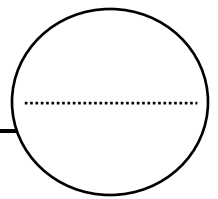
2018-01-009

4E- LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES ET VENTE POUR NON PAIEMENT DE TAXES

- Considérant qu' en vertu de l'article 1022 Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier doit soumettre aux membres du conseil la liste de toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales;
- Considérant que selon la liste, les arrérages s'élèvent au montant de 57 414.30\$ pour les taxes 2017 et 8 241.29\$ pour les taxes 2016, en plus des intérêts;
- Considérant que certains propriétaires ont pris une entente pour payer les montants dus pour l'année 2016 dans les prochaines semaines alors leurs noms pourraient être enlevés aussitôt que les paiements auront été respectés;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- Que si les arrérages de 2016 sont payés avant 24 janvier 2018, la Municipalité accepte que cette propriété soit enlevée de la liste des dossiers transmis à la MRC des Jardins-de-Napierville.
- De transmettre la liste des propriétés qui ont des arrérages de taxe de 2016 à la MRC des Jardin-de-Napierville en date du 25 janvier 2018.

ADOPTÉE

2018-01-010

4F – COTISATION ANNUELLE – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford est membre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) depuis bon nombres d'années;

Considérant que l'adhésion à la FQM revêt des avantages de représentation et de revendication des intérêts de la municipalité;

Considérant que la FQM offre plusieurs services aux municipalités rurales incluant des ateliers de formation et des services d'informations;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'approuver le renouvellement de la cotisation de la municipalité pour l'année 2018 au montant de 1 069.70\$ taxes incluses, et que cette dépense soit imputée au compte 02-190-00-494 – *Cotisations versées FQM et UMRCQ*, tel que prévu au budget de 2018.

ADOPTÉE

2018-01-011

4G – RENOUELEMENT COTISATION ANNUELLE – COMAQ

Attendu qu' il y a lieu de renouveler la cotisation annuelle de la directrice générale à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec, un organisme qui fournit divers services incluant la formation;

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers d'approuver le renouvellement de l'inscription pour l'année 2018 au montant de 586.37\$ taxes incluses, et que cette dépense soit imputée au compte 02-130-00-494 – *Cotisations versées à des associations*, tel que prévu au budget de 2018.

ADOPTÉE

2018-01-012

4H - RENOUELEMENT ADHÉSION QUÉBEC MUNICIPAL

Considérant que la publication en ligne « Québec Municipal » est un portail d'affaires municipales important qui s'adresse au personnel des municipalités,

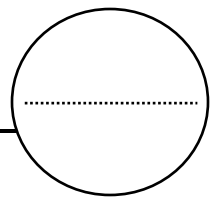
Considérant qu' il y a plusieurs avantages en étant membre en règle et que la municipalité la considère un outil utile ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement d'approuver le renouvellement de l'inscription du 1^{er} mars 2018 au 28 février 2019 au montant de 189.71\$ taxes incluses, et que cette dépense soit imputée au compte 02-130-00-494 – *Cotisations versées à des associations*, tel que prévu au budget de 2018.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2018-01-013

4I - EMPLOI D'ÉTÉ 2018 CANADA, DEMANDE DE SUBVENTION

Attendu qu' il est dans l'intérêt de la Municipalité du Village de Hemmingford de présenter une demande de subvention à Emplois d'été Canada auprès de Service Canada dans le cadre du Camp de jour de l'été 2018 ;

Attendu que la secrétaire-trésorière confirme au Conseil que les fonds nécessaires pour couvrir cette dépense à engager sont prévus et réservés à cet effet par son budget annuel courant ;

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford accepte la responsabilité dudit projet ;
- Que madame Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit nommée mandataire pour la demande au Programme Emploi d'été Canada 2018 et qu'elle soit également autorisée à signer tous les documents concernant ledit projet pour les postes suivants :

- 1 animateur en chef (au salaire de 12.50\$ de l'heure)
- 4 animateur de camp de jour (au salaire minimum)

- Que la Municipalité s'engage à couvrir le coût excédant les contributions allouées pour tout projet soumis subventionné ;

- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à madame Ann Quach, député fédérale de la circonscription de Salaberry-Suroît.

ADOPTÉE

2018-01-014

4J – PAIEMENT CONTRAT DE SOUTIEN – INFOTECH

Attendu que la Municipalité a renouvelé le contrat annuel de service avec la compagnie Infotech, le fournisseur des logiciels municipaux (résolution #2016-06-128) ;

Attendu que le coût du contrat obligatoire pour les trois (3) écrans de travail, est de 5 825\$ plus les taxes applicables par année incluant l'option optimale ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'approuver le paiement du renouvellement du contrat de service pour l'année 2018 au montant de 6 697.29\$ taxes incluses, et que cette dépense soit imputée au compte 02-130-00-419 – *Honoraires professionnels Infotech*, tel que prévu au budget de 2018.

ADOPTÉE

2018-01-015

4K – AUTORISATION DE PAIEMENT – GROUPE ULTIMA : ASSURANCE LA MUNICIPALE

Sur proposition de Luc Guérin, conseiller, il est résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

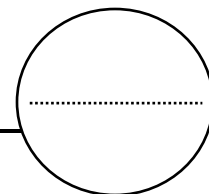
Que ce Conseil autorise le paiement de la facture du Groupe Ultima pour l'assurance La Municipale au montant de 14 020\$ pour l'année 2018

Que cette dépense soit imputée aux dépenses de fonctionnement tel que prévu au budget de 2018.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2018-01-016

5A - CROIX ROUGE - CONTRIBUTION ANNUEL 2018

Attendu que la municipalité a signé une entente avec la Croix Rouge et doit soumettre une contribution financière annuellement et ceci selon la population;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 160\$ leur soit accordé pour l'année 2018, tel que prévu au budget de 2018.

ADOPTÉE

2018-01-017

5B - DEMANDE DE SUBVENTION – ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ RELATIVEMENT À UN REGROUPEMENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE DES MUNICIPALITÉS

Considérant que le Ministère des Affaires municipales favorise la réalisation d'études de mise en commun des services en sécurité Incendie en apportant une aide financière aux municipalités concernées;

Considérant que les municipalités du Canton de Hemmingford, Village de Hemmingford, Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Édouard, Sainte-Clotilde, Saint-Michel, Saint-Patrice-de-Sherrington, Saint-Rémi, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Lacolle, Saint-Valentin et Saint-Blaise souhaitent réaliser une étude d'opportunité;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller et résolu unanimement par les conseillers

- Que la municipalité du Village de Hemmingford autorise la MRC des Jardins-de-Napierville à déposer une demande d'aide financière au nom des municipalités du Canton de Hemmingford, Village de Hemmingford, Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Édouard, Sainte-Clotilde, Saint-Michel, Saint-Patrice-de-Sherrington, Saint-Rémi, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Lacolle, Saint-Valentin et Saint-Blaise en vue de faire une étude d'opportunité relativement à un regroupement des services de sécurité incendie de cesdites municipalités.

- Que la municipalité du Village de Hemmingford participe à la réalisation et au financement de l'étude selon la formule de répartition des coûts par capita.

ADOPTÉE

6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de décembre 2017.

2018-01-018

6B - ADJUDICATION DE CONTRAT - BALAYAGES DES RUES

Considérant que des soumissions ont été demandée pour le balayage des rues municipales avec quelques stationnements;

Considérant que les prix soumis sont :

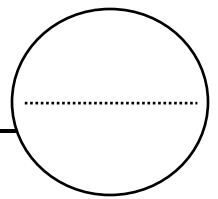
- Balaye-pro 85\$/hrs (minimum 3hrs + 1.5h transport)
- J.L.M. 80\$/hrs (minimum 4hrs, pas de frais de transport)
- Les entreprises MYRROY inc. 110\$/hrs (4 heures minimum + frais de transport)

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire soit J.L.M inc. au montant de 80\$/hrs sans frais de transport et ce pour un contrat de 3 ans (2018-2019 et 2020).

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2018-01-019

6C - MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC - PERMIS D'INTERVENTION POUR L'ANNÉE 2018 ET DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ANNÉE 2018

- Considérant que la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise de l'Avenue Champlain (Route 202) et / ou de la rue Frontière (Route 219), lesquelles sont sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec;
- Considérant que la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;
- Considérant que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie ou des permis d'intervention émis par le Ministère des Transports du Québec;
- Considérant que la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;
- Considérant qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du Ministère des Transports du Québec pour intervenir sur les emprises de routes qui relèvent de ce ministère;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement que la Municipalité du Village de Hemmingford demande au Ministère des Transports du Québec les permissions de voirie ou les permis d'intervention nécessaire pour les travaux qu'elle devra exécuter durant l'année 2018; et qu'elle autorise monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics et/ou madame Pascale Giroux, adjointe directrice générale à signer ces permissions de voirie ou ces permis d'intervention.

Que la présente résolution constitue la résolution municipale annuelle exigée par le ministère des Transports et demeure en vigueur sine die.

ADOPTÉE

2018-01-020

6D - PARTICIPATION DANS UN APPEL D'OFFRES REGROUPÉ – AMÉLIORATION D'UNE PARTIE DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2018

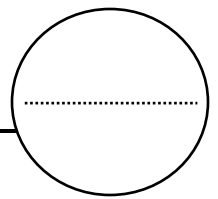
- Considérant qu'un regroupement des municipalités du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville prévoit participer dans un appel d'offres public pour les travaux de revêtement de certains chemins situés sur leur territoire, dans le but de bénéficier des avantages d'un achat en plus grand volume ;
- Considérant que la MRC des Jardins-de-Napierville gère l'appel d'offres public au nom des municipalités participantes ;
- Considérant que pour 2018, les travaux de revêtement sont prioritaires sur plusieurs rues de la Municipalité soit les rues Barr, Keddy, Bouchard et Goyette pour un quantité prévu de 46.26 tonne métrique pour la couche de correction et de 119.17 tonne métrique pour la couche finale ;

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford se joigne au regroupement des municipalités pour des travaux de revêtement, tel que ci-haut décrit et selon le cahier des charges préparé à ces fins ;
- Que la Municipalité évalue s'il est avantageux pour la municipalité d'accorder le contrat suite à l'appel d'offres fait individuellement ou l'achat regroupé ;
- Que la Municipalité du Village de Hemmingford ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune responsabilité ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires et conserve le droit de se retirer de l'achat regroupé ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



- Que la municipalité approuve les frais reliés à ces procédures du budget des immobilisations tel que prévu au budget de 2018.

ADOPTÉE

2018-01-021

6E - PARTICIPATION À APPEL D'OFFRES PUBLIQUES PAR REGROUPEMENT DES MUNICIPALITÉS, ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE, SAISON 2018-2019

- Considérant qu' un regroupement des municipalités du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville prévoit participer dans un appel d'offres public pour l'achat de sel à déglacage pour l'entretien des chemins municipaux pour la saison 2018-2019 afin de bénéficier des avantages d'un achat en plus grand volume ;
- Considérant que le directeur des travaux public du Village de Hemmingford recommande l'achat de 15 tonnes métrique de sel pour la saison hivernale ;
- Considérant que la MRC des Jardins-de-Napierville gère l'appel d'offres public pour cet achat au nom des municipalités participantes ;
- Considérant que le sel à déglacage en vrac sera réparti et livré périodiquement selon la demande aux points de dépôt dans chacune des municipalités participantes ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford se joint au regroupement des municipalités pour l'achat de 15 tonnes métriques de sel à déglacage, tel que ci-haut décrit et selon le cahier des charges préparé à ces fins ;
- Que la municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et sans aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires et conserve le droit de se retirer de l'achat regroupé ;
- Que la municipalité approuve les frais reliés à ces procédures tel que prévu au budget 2018.

ADOPTÉE

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 55 625 gallons par jour durant le mois de décembre. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2018-01-022

7C - TRANSFERT JOURNALIER DES DONNÉES DE DÉBORDEMENTS DE LA STATION D'ÉPURATION

- Considérant les exigences du Ministère de l'environnement (MDDELCC) concernant les débordements des eaux usées ainsi que les rapports ;
- Considérant que la Municipalité doit activer l'application pour les rapports des eaux usées par envoi électronique ;
- Considérant l'obsolescence et les limitations de l'ancien modem cellulaire ;
- Considérant que cette nouvelle solution permettra de moderniser le système de télémétrie et de faciliter son exploitation par les opérateurs ;
- Considérant que Scadalliance nous a remis une soumission pour le remplacement du modem, son installation ainsi que la programmation au montant de 3115.00\$ plus les taxes applicables ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2018-01-023

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'approuver la dépense pour faire la modification du système de télémétrie pour un montant de 3 581.49\$ taxes incluses, et que cette dépense soit imputée au compte

03-010-01-725 – *Eaux Usées – Machineries, outillages et équipements.*

ADOPTÉE

8A - APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 POUR LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Considérant que le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

Considérant que les prévisions budgétaires 2018 soumises par l'organisme délégué, soit « Regroupement des personnes handicapées – Région du Haut-Richelieu inc. », à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

Considérant que les prévisions budgétaires 2018 ont été approuvées le 22 novembre 2017 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

Considérant que ces prévisions fixent à 90\$ la contribution financière à être versée par la municipalité du Village de Hemmingford pour le transport adapté aux personnes handicapées;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement :

Que la municipalité du Village de Hemmingford nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2018;

Que soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 90\$ la contribution financière à être versée par la municipalité du Village de Hemmingford, et d'en autoriser le paiement à partir des fonds au poste 02-370-00-962 – *Contribution organisme gouvernemental*, tel que prévu au budget de 2018.

ADOPTÉE

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

M. Martin Éthier, inspecteur municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de décembre 2017.

| | |
|-------------------------|----------|
| Nombre de permis émis : | 3 |
| Valeur des travaux : | 21 484\$ |

2018-01-024

9B – DEMANDE DE PERMIS EN VERTU DU PIIA – 504 FRONTIÈRE

Attendu que les membres du conseil municipal du Village de Hemmingford prennent connaissance d'une demande de permis pour le 504 Frontière, concernant la zone HA-10, en vertu du PIIA ;

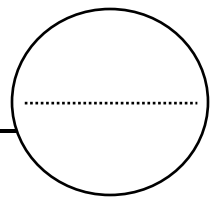
Attendu que la présente demande vise à modifier des éléments à la demande accordée antérieurement ;

Attendu que la présente demande vise à installer des volets de part et d'autre des fenêtres à l'étage, de mettre des croisillons dans les fenêtres du rez-de-chaussée ainsi que d'installer un garde-corps au rez-de-chaussée de couleur brun pâle ;

Attendu que les travaux proposés s'harmonisent avec le milieu immédiat et environnant ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Attendu la recommandation no CCU2017-018 du comité consultatif d'urbanisme d'approuver la demande de permis pour la modification des éléments accordée antérieurement ;

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'approuver la demande de permis afin d'autoriser l'installation de volets, de croisillons ainsi que d'un garde-corps tel que décrit ci-dessus.

ADOPTÉE

2018-01-025

10A - SOUTIEN FINANCIER POUR LA MAISON DES JEUNES DE LA FRONTIÈRE

Considérant que la Maison des Jeunes de la Frontière aimerait poursuivre l'aide aux devoirs avec une journée d'ouverture supplémentaire et demande un soutien financier pour ce projet;

Considérant que ce projet serait un atout pour que les adolescents puissent avoir accès aux ordinateurs et à une aide pour leur projet scolaire;

Considérant que cette dépense fait partie de l'entente inter municipale sur les loisirs;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Qu'un montant de 8 000\$ leur soit accordé pour l'année 2018 équivalant à la quote-part de la Municipalité du Village et du Canton de Hemmingford tel que prévu au budget de 2018 ;
- De demander à la maison des jeunes de remettre à la Municipalité leur rapport financier de 2017 et un rapport détaillé des activités réalisées au courant de l'année ainsi que le nombre d'enfant participant à l'aide au devoir.

ADOPTÉE

2018-01-026

10B – ADOPTION - REGLEMENT NO. 278-3 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES RÈGLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Considérant que le conseil municipal a adopté le 2 juin 2015 un règlement décrétant les règles et fonctionnement de la bibliothèque de Hemmingford ;

Considérant la présentation du projet de règlement à la séance régulière du 5 décembre 2017 ;

Considérant l'avis de motion donné par la conseillère Lucie Bourdon, à la séance ordinaire du Conseil du 5 décembre 2017 ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque ;

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le projet de règlement no. 278-3 tel que déposé.

ADOPTÉE

2018-01-027

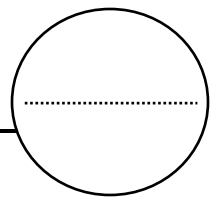
10C – LANCEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURE POUR LE POSTE D'AGENT DES LOISIRS ET FORMATION DU COMITÉ DE PRÉ-SÉLECTION

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Luc Guérin, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De faire paraître l'offre d'emploi d'agent des loisirs dans l'infolettre de la municipalité du Village de Hemmingford et de la municipalité du Canton de Hemmingford;
- Que les membres du comité de pré-sélection pour le poste d'agent des loisirs soit Mme Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Pascale Giroux, Adjointe directrice général et secrétaire-trésorière;
- De mandater ledit comité de sélection afin de faire ses recommandations au comité de gestion du personnel;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



- Le comité de gestion du personnel fera une seconde entrevue parmi les candidats retenus par le comité de sélection;
- Le comité de gestion du personnel fera sa sélection parmi les candidats retenus par le comité de sélection pour la 2^e entrevues.

ADOPTÉE

2018-01-028

10D - SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI/ AIDE FINANCIÈRE 2018

Attendu que la municipalité a conclu une entente avec la Société d'Histoire des XI par lequel il s'engage à remettre une aide financière annuellement;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 100\$ leur soit accordé pour l'année 2018, des fonds prévus du budget de 2018.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

QUESTIONS DIVERSES

2018-01-029

12A – AJOUT DE DEUX COMITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2018

Considérant que le conseil doit nommer par résolution 2 conseillers sur chacun des comités du conseil municipal du Village de Hemmingford ;

Considérant que le mandat est d'une durée d'un an ;

Considérant que la mission des conseillers est :

- d'être à l'écoute des demandes des citoyens ;
- de faire de recherche au besoin ;
- de faire l'analyse des besoins de la Municipalité ;
- d'apporter des recommandations au conseil ;

Considérant que le conseiller nommé n'a pas le pouvoir de prendre aucune décision, ni de dicter ou de gérer un employé municipal ;

Considérant que les comités suivants ont été attribués lors de la séance régulière de novembre (résolution 2017-11-277) ;

- Administration générale
- Ressources humaines
- Sécurité publique
- Voirie
- Hygiène du milieu
- Santé et bien-être social
- Urbanisme
- Loisirs et cultures

Considérant que le maire est d'office sur tous les comités ;

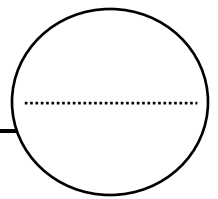
Considérant que les membres du conseil désirent ajouter deux comités à la liste adoptée en novembre 2017 ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'ajouter les 2 comités et de nommer les conseillers suivants aux comités telle que suit :

| Comités | Membre du | Membre du |
|---------|-----------|-----------|
|---------|-----------|-----------|



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



| | conseil | conseil |
|--------------------------|---------------|------------------|
| Jardins communautaire | Lucie Bourdon | Roy Catto |
| Inter municipal | Luc Guérin | Howard Silverman |

ADOPTÉE

2018-01-030

12B – VENTE DES DRAPEAUX DU 150^e DU CANADA

- Considérant que le Conseil désire vendre les drapeaux du 150^e du Canada ;
- Considérant que les frais pour un drapeau étaient de 59.95\$ plus les taxes applicables ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- D'offrir gratuitement un drapeau aux Archives Hemmingford ;
- De vendre les drapeaux du 150^e du Canada pour un montant de 25\$ chacun ;
- La Municipalité procèdera à l'envoi d'une infolettre indiquant que la vente des drapeaux commencera le 22 janvier 2018 à 9h et elle fonctionnera selon la règle du premier arrivé, premier servi ;
- La Municipalité ne fera aucune réservation par téléphone ou par courriel, la personne désirant acheter un drapeau devra se présenter au bureau municipal lors des heures d'ouvertures régulières de celui-ci.

ADOPTÉE

2018-01-031

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 3 JANVIER 2018

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 3 janvier 2018. Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que les comptes payés du 6 décembre 2017 au 3 janvier 2018 soient acceptés au montant de 36 197.59\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 3 janvier 2018 soient payés au montant de 52 664.82\$.

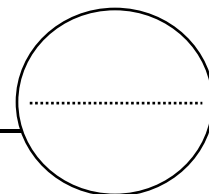
ADOPTÉE

COMPTES PAYÉS DU 6 DÉCEMBRE 2017 AU 3 JANVIER 2018

| Date effective | Nom Client/Fournisseur | Description du journal | Total |
|----------------|---------------------------------|--|---------------------|
| 2017-12-06 | DUTEAU, Gerald Jr. | 1er versement contrat de déneigement | 6 702,92 \$ |
| 2017-12-06 | MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC | REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982994RP0001 | 7 270,20 \$ |
| 2017-12-06 | Canada CUSTOMS & REVENUE AGENCY | REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982994RP0001 | 2 918,58 \$ |
| 2017-12-06 | FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES | REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982994RP0001 | 731,60 \$ |
| 2017-12-07 | | PAIEMENT DES SALAIRES DÉPÔT DIRECT | 2 989,93 \$ |
| 2017-12-11 | PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE | Essence et huile camion | 328,54 \$ |
| 2017-12-12 | CENTRE RÉCRÉATIF HEMMINGFORD | Dépouillement d'arbre de Noël - 2017 | 500,00 \$ |
| 2017-12-13 | PETITE CAISSE | Cadeaux de Noël des employés - 2017 | 700,00 \$ |
| 2017-12-13 | BUREAU EN GROS | Fournitures de bureau | 175,59 \$ |
| 2017-12-13 | HYDRO QUÉBEC | Hydro 636A Rte 219 23 sept au 23 nov 2017 | 5 165,91 \$ |
| 2017-12-13 | RO-NA | vis pour bandes de la patinoire | 243,85 \$ |
| 2017-12-13 | VISA DESJARDINS | Téléphone eaux usées du 28 oct au 27 nov 2017 | 1 348,63 \$ |
| 2017-12-13 | LABERGE, GÉRARD | CCU - Dérogation mineur lot 5 366 888 | 25,00 \$ |
| 2017-12-13 | COLLEY, JAMES | CCU - Dérogation mineur lot 5 366 888 | 25,00 \$ |
| 2017-12-14 | VILLAGE DE HEMMINGFORD | PAIEMENT DES SALAIRES DÉPÔT DIRECT | 3 355,60 \$ |
| 2017-12-20 | DERY TELECOM | Téléphone et internet eau potable 1 au 31 janvier 2018 | 393,80 \$ |
| 2017-12-21 | VILLAGE DE HEMMINGFORD | PAIEMENT DES SALAIRES DÉPÔT DIRECT | 3 322,44 \$ |
| | | | 36 197,59 \$ |



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



COMPTES À PAYÉS DU 3 JANVIER 2018

VILLAGE DE HEMMINGFORD

COMPTES À PAYER DU 6 DÉCEMBRE 2017 AU 3 JANVIER 2018

| Date effective | Nom Client/Fournisseur | Description du journal | Total |
|----------------|--------------------------------------|--|---------------------|
| 2017-12-12 | BLOUIN & ROY | clé à cliquet pour eau potable | 56,33 \$ |
| 2017-11-23 | BURO PLUS | fournitures de bureau bibliothèque | 431,60 \$ |
| 2018-01-01 | COLLÈGE SHAWINIGAN | formation eaux usées Pascale et Yves G. | 5 600,00 \$ |
| 2018-01-01 | COMAQ | cotisation annuelle des membres | 586,37 \$ |
| 2017-11-27 | DUNTON RAINVILLE | services professionnels jusqu'au 31 oct | 57,49 \$ |
| 2017-12-07 | ENVIRONOR CANADA INC | env pyro 50 et transport | 664,56 \$ |
| 2017-01-17 | EXCAVATIONS BERGEVIN ET LABERGE INC. | retenues décompte #8 et #9 | 5 036,79 \$ |
| 2017-12-22 | FQM | adhésion 2018 et frais de livraison eau potable | 1 177,45 \$ |
| 2017-12-01 | GROUPE SANICO | sac d'ordure pour hôtel de ville et pour le REC | 119,57 \$ |
| 2017-11-24 | GROUPE SÉCURITÉ ALARMA INC. | panneau de contrôle système d'alarme eaux usées | 683,08 \$ |
| 2018-01-01 | GROUPE ULTIMA | assurance La Municipale - 2018 | 14 020,00 \$ |
| 2017-12-20 | HEMMINGFORD GIRL GUIDES | aide financière 2017-2018 | 250,00 \$ |
| 2018-01-01 | INFOTECH | contrat de soutien 2018 | 6 697,29 \$ |
| 2017-11-30 | LABORATOIRES ENVIRONNEX | honoraires analyse eaux usées et eau potable | 286,30 \$ |
| 2018-01-01 | MRC JARDINS DE NAPIERVILLE | quote part, collecte des ordures et recyclage | 16 514,51 \$ |
| 2017-12-18 | PAPETERIE NAPIERVILLE 89 ENR. | plaques de nom pour nouveaux conseillers | 69,85 \$ |
| 2017-11-30 | PAVAGES MCM | réparation d'asphalte suite à un bris sur Bouchard | 1 092,26 \$ |
| 2017-12-14 | PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE | essence camion | 81,00 \$ |
| 2017-12-20 | POMPEX | réparation d'une pompe Flyght eaux usées | 967,62 \$ |
| 2017-12-21 | PRIEST CONSTRUCTION | réparation des lampadaires rue Goyette | 684,65 \$ |
| 2017-12-18 | QUÉBEC MUNICIPAL | service internet 2018 - adhésion annuelle | 189,71 \$ |
| 2017-11-30 | RBC LIFE INSURANCE | remises de l'employeur | 171,08 \$ |
| 2017-12-22 | RONA | peinture marquage, poubelle, couteau station EP | 48,26 \$ |
| 2017-12-18 | SCADALLIANCE CORPORATION | transfert journalier des données de débordement | 741,30 \$ |
| 2017-11-22 | DOMAC DIESEL PERFORMANCE INC | gallons anti-gelpour génératrice | 36,68 \$ |
| 2017-11-30 | VARIÉTÉS HEMMIGFORD | tape, batteries, articles de bureau, lumières | 274,37 \$ |
| 2017-12-15 | VIBRISS | réparation temporaire des flottes | 686,40 \$ |
| 2017-12-22 | VISA | téléphones, mutations, cellulaires, envois postaux | 477,09 \$ |
| | | | 57 701,61 \$ |

PÉRIODE DE QUESTION

Aucun citoyen présent à l'assemblée.

2018-01-032

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h13 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Roy Catto, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 3 janvier 2018.



**PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ
DU VILLAGE DE HEMMINGFORD**

